



DIRECTION des AFFAIRES GÉNÉRALES et
JURIDIQUES
SECRETARIAT GÉNÉRAL
SERVICE des MARCHÉS PUBLICS
JFD/MCL

MAIRIE DE PÉRIGUEUX

AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

Collectivité qui passe le marché :

Mairie de Périgueux – 23, rue Wilson - B.P. 20130 - 24005 PERIGUEUX CEDEX

☎ : 05 53 02 82 00 - 💻 : 05 53 07 09 52

Objet du marché et lieu d'exécution :

Régie publicitaire des publications municipales de Périgueux : magazine d'informations municipales, guide des manifestations d'été et guide pratique de la ville.

Mode de passation : Procédure adaptée en application de l'article 34 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Nombre et désignation des lots :

Les prestations faisant l'objet de la présente consultation sont dévolues en un seul lot :

Durée du marché : Trois ans.

Date limite de réception des offres :

Mercredi 28 février 2018 avant 12 heures à :

Mairie de Périgueux – 23, rue Wilson
B.P. 20130 - 24005 PERIGUEUX CEDEX

Les offres seront entièrement rédigées en français.

Les offres dématérialisées sont autorisées.

Retrait du dossier de consultation :

Les candidats désireux de prendre part à l'appel d'offres pourront retirer le dossier fixant les conditions détaillées de la consultation sur le site www.marches-securises.fr .

Documents à fournir par les candidats à l'appui de leur offre :

1 - La « lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants »

Imprimé DC 1 (à compléter et à signer)

2 - La « déclaration du candidat »

Imprimé DC 2 (à compléter et à signer)

3 - Les références du soumissionnaire dans la matière faisant l'objet de la consultation

4 - Une attestation d'assurance en responsabilité civile.

Critères de jugement des offres

- Références : 40 % de la note finale (seront prise en compte particulièrement les références pour la régie de publications municipales pour les villes de 20000 à 40 000 habitants.
- Valeur technique de la proposition: 10 % de la note finale
- Prix : 20 % de la note finale.
- Tarif appliqués aux annonceurs : 30 % de la note finale.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Madame Martine NOVERRAZ

Directrice de la Communication

Mairie de Périgueux - 23, rue Wilson - B.P. 20130 - 24005 PERIGUEUX CEDEX

Tel : 05.53.02.82.21 – Courriel : martine.noverraz@perigueux.fr

Renseignements divers :

- Recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de BORDEAUX - 9, rue Tastet – CS 21490 - 33063 - 33063 BORDEAUX cedex.

Contentieux précontractuel concernant la régularité de la procédure de publicité et de mise en concurrence – avant conclusion du contrat : contentieux au fonds en annulation pour excès de pouvoir – deux mois à compter de la décision faisant grief (décision de rejet de la candidature ou de l'offre, désignation de l'attributaire du contrat...).

- Modalités de financement et de paiement du marché

La rémunération du prestataire sera constituée par les sommes encaissées, déduction faite de la part reversée à la Commune.

L'unité monétaire sera l'euro.

- Délai global de paiement : Sans objet.

Délai de validité des offres : 90 jours.

Date d'envoi à la publication : Lundi 5 Février 2018